

La Provence
le 28.11.18

Les employés de la Chambre de commerce inquiets pour l'avenir

Personnels et direction avancent que les restrictions budgétaires menacent emplois et fonctionnement.

Hier, une banderole a été apposée devant la Chambre de commerce et d'industrie territoriale, à Digne-les-Bains. Les personnels se mobilisent alors que le Sénat se penche sur l'évolution des CCI qui impose, tel que prévu dans la loi Pacte, des réductions drastiques des budgets. "Qu'on nous laisse le temps de nous adapter", disent en substance les personnels par la voix de leurs porte-parole Laurent Pomès et François Giraud. Trois des 35 emplois du site cesseront d'ici la fin de l'année - 20 à 23 les mois prochains si rien n'est fait. "Il sera alors impossible de fonctionner".

Depuis l'annonce de la loi Projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises (Pacte), les CCI grondent - celle du 04, en particulier. Une difficulté qui s'ajoute à celles déjà rencontrées. "Il y a eu l'impact répété de la baisse de la Taxe pour frais de chambre depuis 2012, - 45% sur la projection du gouvernement, soit - 75% d'ici 2021. Or, une structure qui perd 75% de ses ressources ne peut plus fonctionner". Car les petites CCI rurales fonctionnent exclusivement grâce à la ressource fiscale quand d'autres pro-



Les personnels et élus de la CCIT 04 demandent un délai de deux ans pour permettre à la structure de se réinventer.

/PHOTO E.F.

fitent des ressources provenant de la gestion d'aéroport, par exemple. "Et le tissu de nos entreprises ne permet pas d'envisager des prestations payantes. On appauvrit des territoires déjà en difficulté" conclue Alban Richaud, direc-

teur. Seul point d'espoir pour l'heure; un service minimum d'activité consulaire est prévu dans la loi des finances. "Mais on ne sait pas dans quelle proportion"... Aujourd'hui, lors de l'assemblée générale de la CCIT 04, son pré-

sident Daniel Margot ne présentera pas de budget. Le 5 décembre, il se rendra à l'Assemblée nationale à la rencontre de Stella Dupont, députée en charge du dossier.

Emmanuelle FABRE